

ACTION URGENTE

CUBA. LES AUTORITÉS MANQUENT À LEUR ENGAGEMENT DE LIBÉRER UN ARTISTE

Le graffeur cubain Danilo Maldonado Machado demeure en prison, les autorités ayant manqué à leur engagement de le libérer le 15 octobre au plus tard. Cet homme est un prisonnier d'opinion et doit être libéré immédiatement et sans condition.

Le 1^{er} octobre, **Danilo Maldonado Machado**, dont le nom d'artiste est « El Sexto », a cessé sa grève de la faim après qu'un représentant de l'État, jouant le rôle de médiateur, a promis qu'il serait libéré sans condition 15 jours plus tard s'il mettait un terme à son action.

Il avait entamé une grève de la faim le 8 septembre pour protester contre sa détention sans jugement à Cuba, qui durait depuis décembre 2014. Il est accusé, semble-t-il, d'« outrage aggravé » pour avoir transporté deux cochons sur lesquels avaient été peints les noms « Raúl » et « Fidel », et qu'il avait l'intention de lâcher au cours d'un événement artistique dans le Parc central de La Havane, la capitale.

Le 15 octobre, la mère de Danilo Maldonado Machado s'est rendue à la prison de Valle Grande, dans la banlieue de La Havane, où il est détenu. Des fonctionnaires lui ont indiqué que cet homme ne serait pas libéré le 15 octobre comme prévu. Ils ne lui ont pas communiqué d'autre date mais l'un d'eux a précisé que la libération aurait lieu plus tôt qu'elle ne l'attendait.

Fin septembre, l'avocat de Danilo Maldonado Machado a demandé une modification des mesures conservatoires en vue d'obtenir la remise en liberté de son client durant la procédure judiciaire. Le ministère public n'a pas encore statué.

Le 10 octobre, Danilo Maldonado Machado a expliqué à sa mère qu'il reprendrait sa grève de la faim si les autorités ne le libéraient pas le 15 octobre au plus tard.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à libérer Danilo Maldonado Machado immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur instamment d'abroger toutes les lois qui limitent indûment la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- exhortez-les à veiller, en attendant sa libération, à ce qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, à ce qu'il ne soit pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il puisse contacter régulièrement sa famille et l'avocat de son choix.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 NOVEMBRE 2015 À :

Président de la République
Raúl Castro Ruz
Presidente de la República de Cuba
La Habana, Cuba
Fax : + 41 22 758 9431 (bureau de Cuba à Genève) ; + 1 212 779 1697 (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)
Courriel : cuba@un.int (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)
Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Procureur général
Dr. Darío Delgado Cura
Fiscal General de la República,
Fiscalía General de la República,
Amistad 552, e/Monte y Estrella,
Centro Habana,
La Habana, Cuba
Formule d'appel : Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général,

Merci d'envoyer des lettres de solidarité à :
La mère de Danilo Maldonado Machado,
María Victoria
gorkiaguila@gmail.com et
liavillares@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays (adresse/s à compléter)
Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 214/15. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/amr25/2573/2015/fr/.

ACTION URGENTE

CUBA. LES AUTORITÉS MANQUENT À LEUR ENGAGEMENT DE LIBÉRER UN ARTISTE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Danilo Maldonado Machado est un graffeur cubain qui collabore régulièrement avec le groupe d'artistes Estado de SATS, qui cherche à « créer un espace pluriel de participation et de débat, où les libertés civiles, pratiquement supprimées à Cuba, peuvent être exercées, et à redessiner tout ce qui est fondé sur [leurs] préoccupations, et le futur immédiat ». Ce groupe mène également des campagnes en faveur des droits humains au moyen d'expériences artistiques. Il a récemment fait campagne pour la ratification par Cuba du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et il demande actuellement une loi d'amnistie en faveur de toutes les personnes emprisonnées pour des accusations motivées par des considérations politiques.

Selon des militants locaux, Danilo Maldonado Machado est maintenu en détention sans jugement dans le but de le sanctionner pour son action militante et d'adresser un message aux autres militants et dissidents. Au cours des derniers mois, son avocat a demandé une modification des mesures conservatoires en vue d'obtenir sa remise en liberté durant la procédure judiciaire, mais cette requête a été rejetée par le procureur. Une nouvelle requête a été soumise fin septembre et une nouvelle décision du ministère public est attendue.

L'article 144 du Code pénal cubain définit l'outrage (*desacato*) : il érige en infraction le manque de respect, sous toutes ses formes, à l'égard des fonctionnaires et prévoit des peines d'emprisonnement plus longues lorsque les victimes sont des membres du gouvernement ou des hauts représentants de l'État.

Il dispose : « 1. Toute personne qui menace, calomnie, diffame, insulte, injurie ou qui outrage ou offense de quelque façon que ce soit, en parole ou par écrit, la dignité ou l'honneur d'une autorité, d'un représentant de l'État, ou de ses agents ou auxiliaires, dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion ou en conséquence de ces dernières, encourt une peine de privation de liberté de trois mois à un an ou une amende [...] ou les deux. 2. Si le fait défini dans le paragraphe précédent vise le président du Conseil d'État, le président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, les membres du Conseil d'État ou du Conseil des ministres ou les députés de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, la peine est une privation de liberté d'un à trois ans. »

Danilo Maldonado Machado est, semble-t-il, accusé d'« outrage aggravé » car son acte a été perçu comme visant Raúl et Fidel Castro Ruz, qui sont respectivement président du Conseil d'État et du Conseil des ministres de la République, et député à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire. Ces dispositions, qui sont souvent utilisées pour réduire au silence les dissidents et pour protéger les représentants de l'État contre des critiques légitimes, restreignent de manière illégitime la liberté d'expression. Selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) : « [Une] loi qui sanctionne des propos considérés comme critiquant l'administration publique du fait de la personne visée par ces propos s'attaque à l'essence et au contenu mêmes de la liberté d'expression » et « affecte non seulement ceux qui sont directement réduits au silence, mais aussi toute la société. »

Amnesty International estime que les représentants de l'État devraient davantage tolérer les critiques que les personnes privées. Le recours à des lois sur la diffamation ayant pour but ou pour effet d'empêcher les critiques légitimes à l'égard de représentants du gouvernement ou de l'État viole le droit à la liberté d'expression. Amnesty International s'oppose aux lois qui interdisent les insultes ou le manque de respect à l'égard des chefs de l'État ou de personnalités publiques, de l'armée ou d'autres institutions ou de drapeaux ou d'autres symboles (telles les lois sur la lèse-majesté et l'outrage). L'organisation s'oppose également à toute loi qui rend passible de sanctions pénales la diffamation de personnalités publiques ou de particuliers, car elle estime que la diffamation doit être traitée uniquement au civil. Les représentants de l'État ne devraient recevoir aucune aide ou assistance de l'État quand ils engagent des poursuites au civil pour diffamation.

Nom : Danilo Maldonado Machado
Homme

Action complémentaire sur l'AU 214/15, AMR 25/2673/2015, 16 octobre 2015